

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2304-06

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard
BRANDA Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14
Présents : 10+3 proc
Votants : 13

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI
MARTINO – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Philippe ALLEGRINI –
Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

Absents excusés : Jean-Marc BLANIC – Sandrine BARRALIS – Fabrice
FONTAINE

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Signature de deux protocoles
D'accord suite au contentieux mur
Lotissement du Cayre**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de signer deux protocoles d'accord transactionnels l'un entre la commune de Cantaron et la S.C.I LTAIEF PATRIMOINE, l'autre entre la commune de Cantaron et Monsieur Andrei BALAN et Madame Andreea TICALOAIE.

Ces deux conventions sont liées à la vente d'un bien inachevé appartenant à la S.C.I LTAIEF PATRIMOINE situé chemin du Lotissement du Cayre, au profit des acquéreurs, Monsieur Andrei BALAN et Madame Andreea TICALOAIE.

Monsieur le Maire a informé le 16 janvier 2020, la S.C.I LTAIEF PATRIMOINE, qu'un mouvement de sol en amont au droit de la construction inachevée, dû à l'absence du mur de soutènement prévu au permis de construire, menaçait la route du lotissement du Cayre. En conséquence, il a été demandé de prendre de toute urgence les mesures de confortement pour assurer la stabilité de ladite route.
La S.C.I LTAIEF PATRIMOINE a été assignée.

Aujourd'hui, Monsieur Andrei BALAN et Madame Andreea TICALOAIE ont manifesté leur volonté d'acquérir le bien situé chemin du Lotissement du Cayre.

Les deux protocoles rappellent le litige.

Ainsi, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer un protocole d'accord transactionnel entre la commune de Cantaron et la S.C.I LTAIEF PATRIMOINE permettant l'obtention du paiement des astreintes fixées par le Tribunal et tous les frais engagés.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer un protocole d'accord transactionnel entre la commune de Cantaron et Monsieur Andrei BALAN et Madame Andreea TICALOAIE obligeant la réalisation du mur de soutènement dans un délai imparti.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les deux protocoles d'accord transactionnels.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire

Le Maire,

Christian DI MARTINO

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 07/04/2023
Qualité : Maire

